

**Compte rendu du conseil académique de la vie lycéenne
Mercredi 12 mars 2014**

Présents : Voir en **annexe 1** la liste des présents.

Absents excusés : Mme Hélène Bidot, IA-IPR EVS ; M. Gabriel Radzikowski, Proviseur du lycée Edgar Faure ; M. Marc Senéchal, enseignant au lycée Georges Cuvier ; Mme Anne Tanguy, Directrice de la Scène nationale de Besançon.

M. Gilles Faltot (lycée Toussaint Louverture), Mlle Leila Gavoille (lycée Follereau), Mlle Tamara Stefanovic (lycée Pasteur), Mlle Christelle Moussa (Lycée Colomb), M. Maxence Jaillet (lycée Nodier), M. Antoine Frey (lycée Jean Michel), M. Simon VUILLEMIN (lycée Fertet).

M. Yann Steiner (LP d'Audincourt) a présenté sa démission (courrier daté du 18 février 2014).

Rectorat

Ordre du jour :

- Ouverture du CAVL par Monsieur le Recteur
- Approbation du PV de la dernière séance
- Compte-rendu du Conseil National de Vie Lycéenne
- Bilan de la réunion des référents de vie lycéenne du 12 décembre 2013
- Restitution des ateliers (séminaire Rochejean)
- Consultation nationale Acte II de la vie lycéenne : contributions académiques
- Résultats concours « Mobilisons-nous contre le harcèlement »
- Charte de la laïcité
- Charte de déontologie de l'élu
- Questions diverses
- Clôture – verre de l'amitié.

* * * * *

➤ **Ouverture du CAVL**

En l'absence de Monsieur le Recteur, M. Neves ouvre la séance.

➤ **Approbation du Procès Verbal de la séance du 27 novembre 2013**

Quatre élèves s'abstiennent ; ils n'ont pas reçu le document. Madame Monnin rappelle que le compte-rendu a été envoyé dans les établissements à leur attention avec l'invitation à la présente réunion le 4 février et qu'il a également été publié sur le site académique à cette même date.

➤ **Présentation des représentants des élèves dans les commissions suivantes :**

❖ **La commission des bourses au mérite**

- **Elisa PONTAROLLO (Lycée Cuvier)** remplace Ismaël BOUDJEKADA, nommé en 2012-2013 et ne faisant plus partie du CAVL
- **Clara DIDIER (Lycée Ledoux)** remplace Nathan MARCEL-MILLET, nommé en 2012-2013 et ne faisant plus partie du CAVL

Dossier suivi par

Christine Monnin

Téléphone

03 81 65 74 06

Fax

03 81 65 74 07

Mél.

Christine.monnin

@ac-besancon.fr

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

❖ La commission académique des langues

- **Joachim TAÏEB (Lycée Victor Hugo)** sera le représentant des lycéens pour l'année scolaire 2013-2014



2/4

➤ **Compte-rendu du Conseil National de Vie Lycéenne**

Le compte-rendu a été présenté par Joachim TAÏEB qui a participé à ce conseil à Paris les 10 et 11 février 2014. Les élus lycéens ont travaillé sur la synthèse de la consultation nationale et échangé avec les membres de la commission « Pour un acte II de la vie lycéenne ». Joachim cite quelques propositions importantes : formation des élus à la production médiatique, pouvoir décisionnaire du CVL souhaité pour le fonds de vie lycéenne, participation au conseil pédagogique, droit de veto au CA, organiser un congrès des élus CAVL, proposer l'ordre du jour du CNVL.

Ils ont consacré la 2^{ème} partie de leurs travaux à la rédaction d'une charte des élus lycéens.

Joachim regrette que les lycéens élus n'aient pu s'exprimer sur des thématiques concrètes pendant ces deux journées.

Le numéro exceptionnel du magazine Respect' Mag, conçu et rédigé par les élus CNVL, a été envoyé dans les établissements en début de semaine.

Ce compte-rendu provoque plusieurs réactions parmi les membres du CAVL : en ce qui concerne les fonds de vie lycéenne, les établissements disposent de moins en moins de crédits d'état, les subventions sont fléchées ; la Région généralise le Budget Participatif des Lycées (BPL) ; il faut mettre plus de démocratie dans le partage ; les lycéens ne sont pas suffisamment écoutés. Les actions concrètes, visibles, motivent les lycéens. Ils veulent donner leur avis sur l'AP, sur les langues. Les élèves doivent investir leur rôle d'élus qui est reconnu par les adultes dans certains établissements.

➤ **Bilan de la réunion des référents de vie lycéenne du 12 décembre 2013**

Les référents de vie lycéenne ont fait un bilan des premières semaines de l'engagement et donné quelques pistes pour les prochaines. En voici un résumé :

- ne pas identifier une semaine précise mais inciter à des débats durant l'année
- l'implication d'adultes autres que les CPE est difficile
- les personnels de direction se sont impliqués dans moins de la moitié des cas
- peu d'initiatives nouvelles en raison de l'arrivée tardive des documents supports
- lien collège / lycée à construire avec les équipes pédagogiques pour favoriser l'engagement des élèves de seconde (la difficulté des 3èmes à s'acclimater au lycée est un frein)
- mettre en évidence les actions concrètes de l'engagement
(exemple: stand des élus CVL lors des journées portes ouvertes)

La deuxième partie de la rencontre a été consacrée à la consultation pour l'Acte II de la vie lycéenne.

➤ **Restitution des ateliers (séminaire Rochejean)**

Les travaux réalisés dans les différents ateliers sont présentés par les élèves élus.

▪ Atelier sur l'engagement :

Animé par la Ligue de l'enseignement (La vie associative, une autre voie pour s'engager) & un groupe de volontaires « Ambassadeurs Service Civique ».

Cet atelier a fait l'objet d'un reportage diffusé sur La Chaîne Parlementaire le 2 février dans le magazine « L'écho des lois ».

Il fut question des bénéfices de l'engagement, de questions/réponses sur les associations, du service civique, du statut de volontaire.

▪ Atelier sur le harcèlement :

Animé par Madame Alice Giralté de la Délégation ministérielle Prévention et lutte contre les violences en milieu scolaire.

L'objectif de son intervention était de présenter aux élèves des outils de sensibilisation.

▪ Atelier sur le climat scolaire :

Animé par M. Neves, membre du groupe académique « climat scolaire »

Définition, présentation des facteurs du climat et débat.

M. Bois évoque la problématique du communautarisme, qui n'a pas été abordée lors de cet atelier.



3/4

- Atelier sur le vadémécum du vice-président de CVL :
Ce vadémécum a été baptisé « L'antisèche du vice-président » ; il est prêt à être diffusé. La maquette est présentée aux membres du CAVL qui valident le contenu après avoir demandé que soit apportée une précision sur les collèges électoraux pour les élections au CAVL (voir **annexe 2**).

- Atelier sur la consultation « Pour un acte II de la vie lycéenne » :
Débat, propositions et synthèse de l'académie pour le Ministère.

- **Consultation nationale Acte II de la vie lycéenne : contributions académiques**

Voir en **annexe 3** les trois documents de synthèse envoyés au Ministère :

- la contribution des élus CAVL et des vice-présidents de CVL (inter-CAVL du 30 septembre 2013 et séminaire de vie lycéenne de janvier 2014)
- la synthèse des propositions des CVL
- la contribution des référents de vie lycéenne (réunion du 12 décembre 2013)

- **Résultats concours « Mobilisons-nous contre le harcèlement »**

14 établissements de l'académie ont participé à ce concours:

2 écoles, une association partenaire de l'école (Francas), 8 collèges et 3 lycées.

Le jury académique, composé de 6 membres dont un élève du CAVL, s'est réuni le 6 février 2014 et a sélectionné 2 affiches et 4 vidéos qui ont participé au jury national le 13 mars 2014.

Aucune production de l'académie de Besançon n'a été retenue par le jury national.

Le jury académique a également désigné un prix « coup de cœur » académique qui recevra la somme de 1000 euros, prix financé par la MAE, partenaire de ce concours.

Ce prix sera remis lors d'une cérémonie en fin d'année scolaire.

Toutes les productions retenues sont en ligne sur le site académique

<http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article4709>

Les membres du CAVL proposent que les 2 affiches sélectionnées soient imprimées et envoyées à tous les EPLE.

- **Charte de la laïcité**

M. Neves présente la Charte (circulaire n° 2013-144 du 6-9-2013) :

La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative. Elle a été présentée par le ministre le 9 septembre 2013.

Elle explicite le sens et les enjeux du principe de laïcité, sa complémentarité avec les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, dans la République et dans le cadre de l'École.

La charte rappelle que la transmission des valeurs de la République est une mission confiée à l'École par la Nation. Elle rend claire et compréhensible par chacun l'importance de la laïcité pour le vivre ensemble autour de valeurs communes et pour la liberté d'expression de chaque conscience.

La charte présente la laïcité des personnels, des enseignements et des programmes comme la garantie pour chaque élève d'un accès libre à tous les moyens intellectuels et culturels nécessaires à la construction et à l'épanouissement de sa personnalité singulière et autonome.

Les échanges menés avec les élèves le matin ont fait apparaître qu'afficher la charte dans les établissements ne suffit pas ; il faut l'expliquer. Le débat entamé sera prolongé le 21 mai, lors du prochain CAVL.

- **Charte de déontologie de l'élue**

Rédaction d'une charte de déontologie des élus lycéens, inspirée de la charte élaborée en CNVL. A voir en **annexe 4**.

Les membres du CAVL proposent que cette charte soit intégrée dans « l'Antisèche du vice-président ». Elle sera mise en œuvre à la rentrée prochaine.

- **Questions diverses**

- Rappels concernant l'appel à projets égalité filles-garçons : 12 établissements ont déclaré leur participation ; la date limite pour l'envoi des productions à la cellule vie scolaire est fixée au 11 avril ; une commission de validation des productions

aura lieu fin avril, début mai. Manon Silvant se déclare volontaire pour faire partie de cette commission ; d'autres élus seront sollicités. La date du forum prévu pour l'exposition des travaux sera fixée lors d'une réunion des différents partenaires le 21 mars.



4/4

▪ Prix Interrégional Jeunes Auteurs :

La Région Franche-Comté organise chaque année le concours du Prix Interrégional Jeunes Auteurs (PIJA), prix littéraire fondé en Belgique en 1987, rejoint par la Suisse, la Région autonome de la Vallée d'Aoste, la Région de Franche-Comté, la Roumanie et plus récemment la Région Bourgogne. Le PIJA a pour vocation d'encourager la création littéraire. Ce prix d'écriture s'adresse aux jeunes de 15 à 20 ans et leur donne l'occasion de se mesurer à d'autres écrivains en herbe, sur le thème de la prose au sens large (nouvelle, conte, lettre, prose poétique, ...).

Un jury franc-comtois, qui se tiendra le 15 mai prochain, sera chargé de retenir les lauréats qui seront amenés à concourir au niveau international. Comme l'an passé un élève du CAVL est sollicité pour participer à ce jury.

Cédric Goffard se porte volontaire pour faire partie du jury.

▪ Enquête IVA (Insertion dans la Vie Active)

M. Olivier Chevillard, IEN, Délégué Académique à l'insertion professionnelle, travaille actuellement avec les services statistiques du Rectorat à l'évolution de cette enquête. Il souhaite recueillir des propositions d'éléments d'amélioration de la part des futurs diplômés.

Le moment le plus opportun pour la diffusion de cette enquête semble être le moment de la remise des diplômes du Bac même s'il n'est pas complètement satisfaisant car relativement tôt après la sortie des élèves. Il faudrait prévoir une deuxième étape.

Les membres du CAVL demandent à connaître les résultats de l'enquête.

▪ Madame Dienne mentionne une enquête nationale sur les problèmes d'hygiène dans les toilettes scolaires et leur conséquence sur la santé des élèves. Elle informe les lycéens élus sur une nécessaire sensibilisation des CVL dans les établissements.

▪ Il est rappelé qu'un Forum « Paroles d'ados » est organisé par l'Union Régionale des Associations Familiales (URAF) de Franche-Comté le mardi 1^{er} avril 2014 à l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) à Besançon, avec le soutien de l'éducation nationale. Trois classes de l'enseignement public y participeront (des lycées Pierre-Adrien Pâris et Jules Haag).

La prochaine réunion du CAVL :

- mercredi 21 mai 2014

L'ordre du jour étant terminé, M. Neves conclut ce CAVL en remerciant les participants qu'il invite à prendre un traditionnel verre de l'amitié.

Le Recteur
Chancelier des Universités

La CPE Vie scolaire
(secrétaire de séance)

Éric MARTIN

Christine MONNIN